De la capacité en droit à la L1

Par **Lil.O**, le **26/07/2008** à **14:24**

Je sais pas si mon expérience peut apporter des réponses à certains d'entre vous qui se posent des questions mais je me lance.

Je me suis inscrite au CAVEJ avec les cours du CNED à la rentrée 2005 et j'ai obtenu ma capacité en droit en 2007, toujours aux rattrapages. J'avoue que les profs de Paris I sont plutôt compréhensifs et ne cherchent pas à descendre les étudiants qui sont généralement + agés que moi et qui ont une vie famille et/ou une vie professionnelle à côté. J'ai eu les résultats fin octobre et avait décidé d'aller dans un fac de province à taille humaine pour des raisons éco (pour avoir un loyer à 300 euros) et pour des raisons de transport parce qu'au lieu de me taper une heure et demi pour rejoindre un fac de paris à 1h30 de chez moi, j'y suis en 1/4 d'heure... j'avais peur de perdre ma motivation en cours d'année
et même si la ville me parait minuscule et où je trouve qu'il n'y vraiment rien à faire, c'était plutôt pas mal choisie comme stratégie.

J'ai donc pu m'inscrire seulement après les vacances de la toussaint, soit 2 mois après la rentrée !! et je ne connaissais personne.... c'était pas très facile...

Cependant, je peux dire que je passe en L2 ^^ donc avoir une capacité en droit et réussir à la fac c'est faisable, et pourtant j'étais pas studieuse en capacité du tout. J'ai du reprendre ma méthodo à zéro et ça m'a demandé beaucoup de travail. Malgré tout, on a déjà acquis plus ou moins une sorte d'esprit du droit, qu'il faut plus ou moins arranger à ce qu'attend le prof.
Quand j'ai rendu mes 1ères fiches d'arrêt on m'a dit : mais d'où vous sortez votre présentation ?? j'ai eu le malheur de dire : de Paris madame... Cette madame m'a gentiment répondu : mais ici on est pas à Paris !
soit, j'ai tout repris pour m'adapter à ses exigences.
Pour le 1er semestre, il est clair que la capacité sert, pour savoir lire des fiches d'arrêt , pour le droit civil... mais pour le second semestre, pas du out (c'est mon avis) mais tout le monde est un peu dans le même panier.

Donc pour ceux et celles qui hésitent à faire une capacité en droit, je leur dirais : FONCEZ ! j'ai galéré et c'était rien par rapport à la fac mais c'est vraiment une bonne expérience qui ouvre à une expérience meilleure même si c'est dur (5 ans sans allez à l'école, c'est dur) et que j'ai bien failli me décourager devant le travail qu'on me demandais et devant le temps que ça prend quand on est déjà plus ou moins devant la vie active. mais ce n'est pas vain ,ce n'est pas du temps et de l'argent foutu en l'air et qu'il est possible d'y arriver.

Bon courage à tous ceux qui prennent cette voie !

Par **Lisa22**, le **27/07/2008** à **16:52**

La capacité est une belle entrée dans la matière. Durant mes deux années, j'étais avec une jeune mère de famille qui voulait retrouver une vie professionnelle épanouie dans le secrétariat juridique ou l'immobilier, il y avait aussi une fille de 17ans qui voulait directement aller en école de notariat (la capacité permet d'entrer en 2ème année en école de notariat).
J'étais aussi avec une fille qui avait le bac S mais qui ne se sentait pas prête pour la L1, mais elle n'a pas eu sa 2nd année de capacité.
À ma grande surprise, je me suis beaucoup ennuyée en L1. Même si je n'ai pas pu terminer l'année, je n'éprouvais plus le même intérêt pour les matières déjà abordées. Je regrette donc de ne pas avoir fait la capacité sur une seule année.

Par **fan**, le **19/08/2008** à **20:32**

J'ai eu une capacité en droit en 85, de bonnes bases pour la L1 que j'ai passé en 2 ans (en 2001-2002 (mon redoublement)) mais j'ai fais un DU de secrétariat juridique (en 2002-2003) à côté et j'ai obtenu les deux.
La L2 est plus difficile à obtenir, beaucoup de déchets. Sur 450 étudiants l'an dernier en L2, il y avait 194 redoublants ou conditionnels ce qui réduit considérablement le nombre de première année passées en L2. De plus, il y a eu de nombreux étudiants venant d'autres facs et une arrivée d'étudiants chinois.
En L1, toujours l'an dernier, 600 étudiants en début d'année, seuls 200 l'ont eu.
Avant la réforme LMD, il y avait plus de passages dans les années supérieures.

Par **Celine**, le **22/02/2010** à **22:57**

Bonsoir,

Je suis maman de jumelles de 2 ans bientôt 2 ans 1/2... Je suis auxiliaire de puériculture, je travaille en service de médecine néonatale. Après la naissance de mes filles j'ai eu le désire d'évoluer et de reprendre des études. Ma motivation je la dois également à mon mari qui a fait son école d'officier sapeurs pompiers...

Je suis actuellement en capacité en droit à l'université de Strasbourg. Je fais ma capacité à distance. Pour le moment tout se passe plutôt bien, sauf au niveau du droit des obligations. =))

En fait j'ai le sentiments qu'il me manque un neurone pour comprendre ces cours Image not found or type unknown

=))

Image not found or type unknown

Mais je garde espoir et je souhaite vraiment réussir ma 1ère année. J'angoisse beaucoup pour l'oral... En vous lisant je suis rassurée par le choix que j'ai fais. Ce qui me surprends par

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

contre c'est ce que Lisa 22 à marqué, je ne savais pas qu'une capacité en droit donnait accès à la 2ème année en école de notariat.
Si quelqu'un peu me donner un bon conseil pour le droit des obligations je suis preneuse, je sais qu'il s'agit de ma bête noire, mais je m'accroche et reste motivée....

Bonne soirée à vous

Céline

Par **capa13**, le **18/03/2018** à **09:34**

Bonjour j ai obtenu ma capacité en Droit en janvier 2018 mais comme retard d un mois d office et obligation de 2eme semestre en L1 en presentiel, j'ai pas pu bosser car mise en échec par l'administration de la fac avec un mois de plus pour m expliquer le minimum et en plus toujours pas correctement. A distance c est différent...çame correspond mieux qu'en présentiel. Du coup j zi toute les chances de redoubler et j ai repayer une inscription pour ça..c'est abusé. Toutefois je veux m orienter vers le notariat..savez vous pour l intégration en 2eme année de notariat vers quelle ecole c est car ça m intéresse si c est en fac.

Par **babyslaw**, le **13/10/2018** à **00:57**

Je suis en capacité de droit en première année et j'aimerai avoir des expèriences plus actuelles s'il y en a! :)

Par **capa81**, le **03/12/2018** à **20:22**

Bonsoir,je suis actuellement en capacité en droit en 2ème année, j'ai réussie ma 1ère année et les examens finaux seront en janvier.
En ce moment je fait ma capacité par correspondance à la fac de Toulouse et on me propose d'intégrer directement le 2eme semestre de la L1 si je valide.
Le problème c'est que cette fac est loin de chez moi. Si je valide mes examens de janvier 2019 je compte m'inscrire à la fac de droit là où je vis, en septembre 2019 et faire la L1 depuis le début.

Par **Youloulou99**, le **07/06/2020** à **23:22**

Bonsoir, je suis aide-soignante depuis huit ans ça fait précisément 10 ans que je ne suis pas retourné à l’école.

Je me suis inscrit en première année de capacité de droit, je n’ai toujours pas les résultats de ma candidature, J’espère que ce sera positif, j’appréhende beaucoup car j’ai peur de ne pas y arriver, donc j’aimerais avoir des avis sur la difficulté la formation, à savoir une personne qui

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

n’a jamais fait de droit, qui a arrêté l’école il y a 10 ans peut elle réussir à valider les deux années ?

Vous allez me dire qu’il faut un travail régulier et être motivé, être rigoureuse mais sachez qu’il arrive que le travail ne paie pas toujours donc ça me fait peur car par la suite je souhaite rentrer en licence 1 de droit.

Voilà j’espère avoir des retours
En attendant votre retour je vous souhaite de réussir tous vos examens et vos projets

Par **Yzah**, le **21/06/2020** à **17:05**

Bonjour,

[quote]
le travail ne paie pas toujours

[/quote]
Vos premiers résultats seront désastreux à la fac (que ce soit la capacité ou la licence), c'est comme ça que fonctionne la fac mais vous aurez accès à des professeurs, à des manuels. Il vous faudra poser des questions, comprendre vos erreurs, vous remettre en question.
Chaque année, des milliers d'étudiants de tout âge réussissent.
Pourquoi pas vous? Vous devez aussi apprendre à vous faire confiance et à croire en vos capacités.

Par **Axell**, le **03/11/2020** à **16:52**

Bonjour je suis inscrite en capacité en droit je stresse énormément car j’ai peur de ne pas y arrivée, d’être perdu ..
si quelqu’un pourrais me donner des conseils ce serais super sympa ..

Merci à tous

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés